

Le 11 décembre 2020

Objet : Vingt-neuvième mise à jour sur la COVID-19

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu. Cela dit, nous aimerions partager les mises à jour suivantes avec vous :

Le vaccin contre la COVID-19

Comme vous le savez peut-être déjà, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'un vaccin contre la COVID-19 sera disponible dans un proche avenir. Nous attendons maintenant la directive du gouvernement concernant le plan de distribution du vaccin. Le Manoir des pionniers est entièrement d'accord avec les recommandations des experts de vacciner en priorité les résidents et les employés des foyers de soins de longue durée. Nous continuerons de plaider en faveur de cette approche auprès du gouvernement et des autorités de la santé. Nous vous tiendrons informés de la situation et des renseignements additionnels seront partagés avec vous dès qu'ils seront disponibles.

Port universel du masque

Tous les employés et les visiteurs doivent se conformer à la règle du port universel du masque, comme l'exige la Directive n° 3 à l'intention des foyers de soins de longue durée, et porter un masque chirurgical pendant toute la durée de leur quart de travail ou de leur visite. Le port du masque est obligatoire, qu'il y ait une éclosion ou non dans le foyer. Lorsque les employés ne sont pas en contact avec les résidents ou ne se trouvent pas dans les aires résidentielles pendant leurs pauses, ils peuvent retirer leur masque chirurgical, mais doivent rester à deux mètres des autres employés. Pour accroître encore davantage la sécurité des résidents et des employés, le Manoir des pionniers encourage les résidents à porter un masque (s'ils peuvent le tolérer) dans les espaces intérieurs communs dans le foyer.

Les visites avec vos proches

Nous avons reçu des questions sur les heures de visite durant la période des Fêtes. Seulement deux (2) visiteurs (personnes soignantes et visiteurs généraux) peuvent se trouver dans la chambre d'un résident en même temps. Les visiteurs généraux doivent prendre rendez-vous durant les heures de visite, de 10 h à 11 h 30, de 14 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h, en communiquant avec le foyer au 705 566-4282, poste 3225, ou à pmcommunications@greatersudbury.ca. En raison du nombre de demandes de visite, toutes les visites générales seront organisées pour trente (30) minutes. Pour clarifier, les personnes soignantes désignées n'ont pas besoin d'organiser une visite, mais elles sont encouragées à communiquer avec les membres de la famille qui visiteront le résident en tant que visiteurs généraux afin que nous puissions respecter la capacité d'occupation et que nous ne soyons pas obligés de refuser des visiteurs.

L'obtention des résultats de votre test de COVID-19

Selon la directive du ministre qui est entrée en vigueur le 23 novembre 2020, « COVID-19 : Tests de dépistage en foyers de soins de longue durée et accès aux foyers », les foyers de soins de longue durée doivent s'assurer que les travailleurs de soutien, les personnes soignantes et les visiteurs généraux fournissent une preuve qu'ils ont obtenu des résultats négatifs à un test de dépistage de la COVID-19 et

attestent de vive voix qu'ils n'ont obtenu aucun résultat positif par la suite.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour subir un test de dépistage de la COVID-19 en communiquant avec le Centre d'évaluation au 705 671-7373. Voici les étapes à suivre pour obtenir les résultats de votre test :

- Vous trouverez vos résultats en ligne : <https://covid-19.ontario.ca/fr>.
- Vous avez besoin de votre carte Santé de l'Ontario (la carte est verte) avec votre numéro (au recto de la carte) et le code à neuf caractères (au verso de la carte).
- Cliquez sur « Consultez vos résultats ». Entrez les renseignements qui figurent sur votre carte Santé et cliquez sur « Accéder aux résultats ».
- Vous pouvez montrer vos résultats sur votre appareil mobile lorsque vous entrez dans l'immeuble (vous pouvez prendre une photo de l'écran de vos résultats à partir de votre téléphone mobile et montrez celle-ci comme preuve; vous pouvez présenter les résultats directement sur le navigateur de votre téléphone mobile; ou encore vous pouvez utiliser la tablette qui est disponible à la table de dépistage à l'entrée du foyer).

Si vous avez une carte Santé rouge et blanche ou si vous n'avez pas de carte Santé, vous ne pourrez pas obtenir vos résultats en ligne. En pareille situation, nous recommandons que vous demandiez au centre d'évaluation ou à la clinique qui a administré le test de vous fournir une copie papier des résultats.

Nous vous remercions pour votre soutien continu. Si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur



Glenda Gauthier
Gestionnaire des soins aux résidents



D^r Maurice St. Martin
Directeur médical

- c. c. Conseiller René Lapierre, président du Comité des services communautaires
Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dianna Foster et Terry Martyn – Conseil des familles
Denise Burke – Conseil des résidents